**Mission Catholique**

**Communiqué d’information**

**du mercredi 14 mai 2025**

 **54e année N. 19**

|  |
| --- |
| **REGARD SUR L’ACTUALITÉ****“CAIN, QU’AS-TU FAIT DE TON FRÈRE ?”**Depuis ce Lundi 12 Mai, revient sur le devant de la scène de l’Assemblée Nationale le débat sur la fin de vie. Le projet de loi était dans les cartons depuis plusieurs mois, mais la crise gouvernementale de Juin 2024 en avait retardé le débat. Depuis, le Premier ministre François Bayrou décida de relancer ce débat et de scinder le texte en deux propositions de loi. L'une sur les soins palliatifs, et l'autre, controversée, sur l'aide active à mourir. Un petit rappel pour y voir plus clair dans les mots employés :* Soins palliatifs : "L’objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychique, sociale et spirituelle”, explique la “[Société française d'accompagnement des soins palliatifs”.](https://www.sfap.org/rubrique/definition-et-organisation-des-soins-palliatifs-en-france)
* "L'aide active à mourir désigne tout acte ayant pour finalité de provoquer la mort d'une personne", explique le “[Centre national pour la fin de vie”.](https://www.parlons-fin-de-vie.fr/wp-content/uploads/2022/10/focus_aide_active_a_mourir-1.pdf) Cette “aide active à mourir” peut prendre deux formes différentes : soit le [suicide assisté](https://fr.news.yahoo.com/news/%C3%A9tait-inquiet-souffrir-t%C3%A9moignage-veuve-152159123.html), soit l'euthanasie.
* Le suicide-assisté est la disposition actuellement défendue par le gouvernement. Il prévoit qu'un soignant assiste, sans participer, au suicide d'une personne. Le soignant, un médecin ou un infirmier, n'agit pas de façon active dans le processus. C'est bien la personne elle-même qui est à l'initiative de l'action provoquant sa mort.
* L'euthanasie, elle, se définir par la posture "active" du personnel médical lors de la procédure. Il revient au médecin ou à l'infirmière, d'enclencher le geste final, comme l'injection de la substance létale par exemple. L'[Académie de médecine](https://www.dictionnaire-academie.fr/article/A9E3089) définit l'euthanasie par une "action destinée à donner la mort à un malade incurable qui demande ou a demandé que l’on abrège ses souffrances ou sa déchéance physiologique.

Dans un article publié en Avril 2021 au journal “La Croix”, le P. Bruno SAINTÔT, jésuite, rappelait les positions de l’Association médicale mondiale et du Conseil National de l’Ordre des médecins français concernant l’euthanasie : “En fait, c’est pourtant assez simple. Il suffit de redire que l’euthanasie n’est pas un soin, que cela ne fait pas partie de la mission du médecin. C’est devenu difficile à comprendre. Alors il faut marteler à nouveau les grands interdits comme le fait régulièrement l’Association médicale mondiale (AMM) : « *L’AMM renouvelle son attachement profond aux principes de l’éthique médicale et au plus grand respect de la vie humaine. En conséquence, l’AMM est fermement opposée à l’euthanasie et au suicide médicalement assisté*. *[…] Aucun médecin ne saurait être forcé à participer à une euthanasie ou à aider une personne à mettre fin à ses jours, pas plus qu’il ne devrait être tenu d’orienter un patient à cette fin*. » C’est clair. Une association médicale mondiale, c’est quand même plus large que le censé dernier bastion des médecins réfractaires français qui s’opposent au progrès social. Le Conseil national de l’Ordre des médecins français est aussi ferme : « *Le devoir du médecin est de soigner, soulager, accompagner. Le Conseil national de l’Ordre réitère donc sa position selon laquelle la décision d’euthanasie ou de suicide assisté sont des actes qui ne concernent ni les médecins, ni les soignants. Il s’agit essentiellement d’un problème sociétal. Ce n’est pas le rôle du médecin de provoquer délibérément la mort”.*En 2018, les évêques de France publiaient une déclaration intitulée “*Fin de vie ou l’urgence de la fraternité*”, déclaration qu’ils concluaient par un appel à la fraternité : “*Face aux troubles et aux doutes de notre société, nous offrons le récit du « bon Samaritain » qui prend en charge « l’homme à demi-mort », le conduit dans une « auberge » hospitalière et exerce la solidarité face à la « dépense » qu’occasionnent ses « soins ». À la lumière de ce récit, nous appelons nos concitoyens et nos parlementaires à un sursaut de conscience pour que s’édifie toujours plus en France une société fraternelle où nous prendrons individuellement et collectivement soin les uns des autres. La fraternité relève d’une décision et d’une urgence politiques que nous appelons de nos vœux”.***+ Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU** |

**archidiocÈse**

**Agenda**

**Mission/déplacement**

Père Joel AUMERAN est hors du territoire pour un pèlerinage au Portugal du 04 au 17 mai inclus.

Père Bruno MAI est à Kaukura du 10 au 16 mai.

Diacre Pierre ANCEAUX accompagne un groupe de Pèlerins de l’Espérance du 09 mai au 05 juin.

**De l’élection du Pape Léon XIV**

**Messe d’action de grâce**

Une messe d’action de grâce en l’honneur de l’élection du Pape Léon XIV sera dite par Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU le jeudi 15 Mai 2025 à 18h30 en l'église MARIA NO TE HAU de PAPEETE.

Soyez les bienvenus !

**ORDINATIONS DIACONALES**

Notre diocèse est invité à rendre grâces à Dieu pour l'ordination au diaconat permanent de :

- **Roland RATEAU** de la paroisse St François Xavier de PAEA

- **Lloyd CHAVEZ-MARERE** de la paroisse du Cœur immaculé de Marie de TARAVAO

- **Jean Yves CADOUSTEAU** de la paroisse du Cœur Immaculé de Marie de TARAVAO

Ces ordinations seront célébrées en l'église MARIA NO TE HAU de PAPEETE le Samedi 31 Mai 2025 à 09h00.

Prions pour eux !

**CONFIRMATION**

\*Monseigneur **Jean-Pierre COTTANCEAU** confèrera le sacrement de la confirmation à :

**Saint Thomas de PUEU**

Le dimanche 18 mai 2025 à 10h30.

**Cœur Immaculé de Marie de TARAVAO**

Le samedi 24 mai 2025 à 18h00.

**Sainte Anne de PAPENOO**

Le dimanche 25 mai 2025 à 07h30.

**Saint André de RAIATEA**

Le jeudi 29 mai 2025.

\*Père **Landry BOYER** confèrera le sacrement de la confirmation le dimanche 25 mai à 9h00 **à la paroisse de Saint Patrice (Moorea)**

**jubilÉ 2025**

**paroisse christ-roi (PAMATAI)**

**\*Église jubilaire**

L’église Christ Roi de Pamatai, choisie comme un « église jubilaire » par le Diocèse de Papeete, rappelle aux personnes qui souhaitent, individuellement ou en groupe, faire une démarche jubilaire à l'église Christ Roi, qu’elles peuvent contacter la paroisse au 40.82.54.50, ou bien envoyer un message sur la page Facebook de la paroisse. Un prêtre est disponible pour recevoir les pénitents chaque vendredi, de 8H00 à 11H00 et de 14H00 à l’heure de la messe. Messe au cours de laquelle une intention spéciale en vue des indulgences plénières est dite.

**P. Auguste UEBE-CARLSON**

**Curé de la paroisse Christ-Roi**

**INSCRIPTION À L’ÉCOLE DIACONALE**

**Année académique 2025-2026**

Toutes les paroisses qui souhaitent envoyer un candidat à l’école diaconale, pour l’année académique 2025-2026, peuvent s’approcher du père Auguste Uebe-Carlson afin de convenir avec le candidat des date, heure et lieu pour une première rencontre. Pour cela, vous pouvez contacter le père Auguste aux numéros suivants :

- Paroisse Christ-Roi, Pamatai : 40 82 54 50

- Paroisse ND de Grâce, Puurai : 40 82 51 63

- Portable : 87 72 68 08

La clôture des inscriptions à l’école diaconale est fixée au 11 juin 2025.

**P. Auguste UEBE-CARLSON Directeur de l’école diaconale**

**services**

**service diocÉsain**

**de la catÉchÈse**

 **Rassemblement diocésain**

Le Service diocésain de la catéchèse informe tous les catéchètes du diocèse de Papeete que son prochain Rassemblement se déroulera lesamedi 07 juin 2025 à la Paroisse de Maria No Te Hau de Papeete de 08h00 à 11h30.

Le thème sera le suivant : ***"****Catéchètes, nous sommes appelés à être des porteurs d'Espérance."*

(Le programme sera diffusé ultérieurement)

**D. Gérard PICARD-ROBSON**

**Directeur du SDC**

**apostolat des laÏcs**

**harmonie divine**

 **Retraite pour tous**

Le Groupe d'animation Harmonie Divine organise une retraite pour tous du 30 mai au 1 juin 2025 à Tibériade. Le thème : *“Père ton Nom est Prière",”.*

(en pièce jointe : fiche d’inscription)

**D. Juanito BURNS**

**Comité Diocésain du Renouveau Charismatique**

**Rencontre**

Paix et joie frères et sœurs,

Remerciements frères et sœurs pour votre participation à notre rencontre. Les prochaines rencontres se dérouleront les jeudi 22 mai et 19 juin 2025 de 17h à 19h à l’annexe de l’Évêché. Toutes personnes de bonne volonté souhaitant servir le courant de grâce du renouveau charismatique sont chaleureusement conviées. Nous ferons le point sur les projets.

**D. Rodrigue VIRIAMU**

**Répondant diocésain du CDRC**

**foyers d’HEBERGEMENTS**

**fOYER MARIA NO TE TIATURI**

 **Inscriptions**

Les inscriptions pour la rentrée scolaire d’août 2025 au Foyer pour jeunes filles-étudiantes des cinq archipels de Polynésie sont ouvertes.

En pièce jointe, un dépliant explicatif et détaillé.

Pour tout renseignement, contactez le 40 42 78 12 ou dirfoyer-fdjf@ddec.pf.

**Sœur Salomé BEDI Directrice du Foyer**

**communications sociales**

**RADIO MARIA NO TE HAU**

**Enseignements**

FM 87. 6 / 93. 8 / 96. 4 / 101. 5 sur TNS
[www.radiomarianotehau.com](http://www.radiomarianotehau.com/)

Voici nos enseignements du 19/05 au 23/05 :

Lundi 19/05 : “L'épopée mariale de notre temps” par Père CAILLONS

Mardi 20/05 : Interview de Loyd Chavez et Jean-Yves Cadousteau, deux futurs diacres permanents, en direct sur la Radio et sa page FB.

Mercredi 21/05 : “Dieu t'aime tel que tu es” par Carlos PAYAN

Jeudi 22/05 : “Les gloires de Marie” par Daniel LACOUTURE

Vendredi 23/05 : “Disciples missionnaires” par Père Pierre AGUILA

**ÉMISSION « TOUS FRÈRES »**

**S’embellir (Islam)**

**Rediffusion**

Pourquoi faut-il soigner son apparence pour la prière ? Quelle tenue les musulmans doivent-ils adopter pour aller à la mosquée ? Quelle est la signification de l’hadith selon lequel Allah aime la beauté ?

Cette semaine, Tous Frères se pose la question de la beauté dans l’islam avec le verbe s’embellir. Émission diffusée sur Polynésie 1ère le samedi 17 mai 2025 à 7h00.

**Centre de retraites À TibÉriade**

**Mai 2025**

16 au 18 mai : Te Vai Ora Hommes en français

23 au 25 mai : Communauté Te Aroha

30 mai au 01 juin : Retraite pour tous (Harmonie divine)

**ÉCOLES DE LA FOI**

**INFORMATION**

Pour cette année 2025, les écoles de Juillet auront lieu du Lundi 07 au Mercredi 30 Juillet ; elles débuteront par une semaine commune du LUNDI 07 au VENDREDI 11 Juillet.

Le thème de cette semaine sera dans le prolongement de la réflexion entamée lors de la démarche synodale récente : "COMMENT MARCHER ENSEMBLE ?"

= Dans la mission

= En liturgie

= Pour la formation

= Dans les organismes de participation

= En lien avec la société

L'après-midi sera proposée une série d'enseignements sur la façon de regarder la mort dans le monde Polynésien et dans la Bible, occasion de faire grandir notre connaissance de la pensée polynésienne sur cette réalité, pour mieux accompagner ceux qui s'y trouvent confrontés. Chacun pourra aussi nourrir sa foi en la résurrection à partir de la Bible, cette foi qui fait de nous des pèlerins d'espérance comme nous y invite notre regretté Pape François. Ainsi pourront être mieux formés ceux qui, dans nos communautés ont la charge d'accompagner les frères et sœurs qui vivent un deuil, une séparation douloureuse.

Cette semaine commune se déroulera à l'école de la mission et rassemblera les écoles suivantes :

+ANETIOHIA

+ NAZARETH

+ EMMAUS

+ HAAPIIRAA KATEKITA

+ HAAPIIRAA NOTA

+ REO MAOHI

Pour ce qui concerne l'école SYKAR : la session de Juillet débutera pour les participants le 21 Juillet et s'achèvera le 30 Juillet. Mais les animateurs et intervenants seront fortement invités à venir à la session commune de la première semaine du 07 au 11 Juillet.

**+ Monseigneur Jean-Pierre COTTANCEAU**

**ÉCOLES DE FORMATION**

**École ANTIOCHE – ANETIOHIA**

**Inscription et Hébergement**

L'école de la foi Antioche, en langue tahitienne, est heureuse de vous accueillir à l’école Sainte Thérèse de Taunoa au mois de juillet 2025. Du 7 au 11 juillet à l’école de la Mission et du 14 au 30 à l’école sainte Thérèse à Taunoa. Elle est ouverte à tous sans distinction de situation matrimoniale.

Les élèves inscrits sur l’école et provenant des îles pourront être hébergés sur la paroisse de Sainte Thérèse de Taunoa à partir du 26 juin 2025 à 8h00.

Une participation de 5000 cfp est demandée pour la retraite à Tibériade du 11 au 13 juillet 2025.

Des informations complémentaires sur les cours seront publiées ultérieurement.

***Diacre Joseph PAHIO,***

*Directeur de l’école Antioche*

**École KATEKITA, REO TAHITI, NOTA**

**Inscription**

“Les haapiiraa katekita, reo tahiti et nota” sont heureux de vous annoncer l’ouverture des inscriptions aux écoles de la Foi du mois de juillet prochain.

Cette année sera différente des années précédentes. En effet, les écoles, toutes confondues, commenceront la première semaine (du 07/07/25 au 11/07/25) à l’école de la mission autour du thème “COMMENT MARCHER ENSEMBLE”.

A compter du 14/07 et jusqu’au mercredi 30/07/25 (date des investitures), les cours du haapiiraa seront dispensés à l’ISEPP.

La retraite se tiendra du mercredi après midi 16/07 au vendredi 18/07 (12.00) à l’ISEPP.

Pour participer aux frais itinérants du haapiiraa, une participation financière de 5000 xpf est demandée aux élèves.

Il vous est possible de vous inscrire directement à l’Évêché ou auprès de vos paroisses.

À bientôt de vous voir au mois de juillet*.*